



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E111857

VALABLE JUSQU'AU 10/09/2025

ÉDITÉ LE

08/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2013B00474

Siret : 790 640 783 00037

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 212731000103

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146885922

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146885922

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : DOCTB

11 AVENUE JEAN MONNET
77270 VILLEPARISIS

Téléphone : 01 64 66 72 05

Portable : 06 14 09 91 46

Site Internet : www.doctb.fr

E-mail : doctbsiege@gmail.com

Responsabilité légale :
HEIRA (935 107 425) / ABELLI RAPHAËL PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/06/2025
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	12/06/2025
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	21/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	06/07/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.